

## La Forêt de Teillay-Ruffigné (Loire-Atlantique) a été choisie pour donner trois de ses plus beaux chênes.

Transformés en poutres, ils participeront à la reconstruction de la flèche emblématique de la cathédrale de Notre-Dame de Paris. Après une bénédiction, ils ont été abattus, ce mardi 9 mars.



Trois chênes de la forêt de Teillay-Ruffigné ont été abattus. Ils serviront à la reconstruction de la flèche de Notre-Dame de Paris.

Mardi 9 mars, par un bel après-midi hivernal mais ensoleillé, une vingtaine de personnes du Groupement forestier de la forêt de Teillay (société foncière familiale) se sont retrouvées dans la forêt de Teillay-Ruffigné (Loire-Atlantique) pour assister à la « récolte » de trois chênes magnifiques. Transformés en poutres de 10 mètres de long et de 40 cm de section, ils participeront à la reconstruction de la flèche de Notre-Dame de Paris, ce joyau architectural victime d'un terrible incendie, le 15 avril 2019.

Sa charpente sera reconstruite « à l'identique », et donc en bois. Pour réaliser ce vaste projet, la Fédération nationale du bois, ainsi que son antenne régionale, s'est mobilisée pour coordonner les différentes étapes d'abattage, de convoyage de sciage et de séchage des différentes pièces nécessaire à la reconstruction de l'édifice.

### « Des chênes offerts par les propriétaires forestiers »

« Il est indispensable que les grumes, une fois coupées, puissent sécher pendant 12 à 18 mois avant d'être utilisées pour la construction de la charpente prévue en 2023 », explique Thomas de Baglion l'expert forestier, basé à Vannes (Morbihan), désigné pour choisir les arbres dans la région Bretagne. Et d'ajouter : « Les 1 300 chênes nécessaires à la reconstruction de la charpente du monument religieux sont offerts par les propriétaires forestiers de l'ensemble du territoire national. »

Le Groupement forestier de la Forêt de Teillay a souhaité participer à cette opération exceptionnelle en donnant trois chênes. « Nous devons abattre les chênes avant que la

**sève ne monte** », expliquent Damien et Vincent Chevet, bûcherons professionnels, de l'entreprise du même nom basée à Baugé dans le Maine-et-Loire. Ils seront ensuite débardés et transportés vers différentes scieries de la région. « **Ces trois chênes remarquables ont été choisis pour leurs qualités de rectitude et d'élancement** », commente Thomas de Baglion. En effet, les chênes de la forêt de Ruffigné-Teillay sont relativement droits et longs (entre 10 m et 13,50 m de fût). C'est pourquoi ils rentrent parfaitement dans le cahier des charges imposées par France bois forêt (interprofession nationale) et de l'établissement public Notre-Dame de Paris.

## « Un symbole magnifique »

Pour Christian Viguerie, l'un des propriétaires de la forêt, « **c'est un symbole magnifique et fort que de pouvoir faire ce don pour retrouver la splendeur de cette cathédrale. Nous sommes tous les enfants de Notre-Dame** », dit-il en substance. C'est pourquoi il a souhaité, avant leur abattage, faire bénir les arbres par un prêtre. Chacun des invités est reparti avec un morceau de l'arbre.

Pour la famille, la notion symbolique est très forte. « **C'est un honneur pour nous de participer à la réédification de ce monument** », exprime avec une certaine émotion l'une des propriétaires.

La forêt de Teillay (devenue forêt de Teillay-Ruffigné récemment) compte 2 300 ha, dont la moitié sur la commune de Ruffigné.

Pour faire taire toute polémique, Thomas de Baglion informe que « **seulement trois arbres sont prélevés pour une belle cause. Le prélèvement n'aura aucun impact sur la pérennisation de la ressource** ». Gageons que le chêne Ruffignolais saura supporter le poids des ans aussi bien et même plus longtemps encore que les arbres d'origine qui dataient du XIII<sup>e</sup> siècle.

Source :

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/ruffigne-44660/loire-atlantique-des-chenes-de-la-foret-de-teillay-ruffigne-choisis-pour-la-fleche-de-notre-dame-7182004>

Ouest France, publié le 10/03/2021 à 19h26

Localisation :

